

Création d'un vitrail contemporain Façade occidentale

Église Saint-Pierre à Lisieux



Préambule

La commande a pour objet d'accompagner la création d'une œuvre contemporaine, attachée à mettre en valeur la cathédrale Saint-Pierre, classé monument historique depuis 1840, par la mise en place d'un vitrail moderne sur le tympan du portail principal de la façade ouest. Celui-ci est actuellement orné d'un vitrail incolore losangé datant de 1804, abîmé par des lacunes au niveau de la verrière et de la ferronnerie.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de valorisation de l'édifice et de la création artistique en accord avec la destination culturelle et patrimoniale du lieu, dans le respect de l'architecture atypique de la façade ouest de la cathédrale. Les vitraux ont connu antérieurement plusieurs phases de restaurations et de modifications, révélant aujourd'hui une hétérogénéité dans les styles et les représentations, tout en respectant la cohérence avec le monument.

Le présent document constitue le programme de la commande artistique élaboré par le comité de pilotage. Ce programme précise notamment la nature et l'emplacement des réalisations envisagées. Il a été approuvé par le maître d'ouvrage.

Conformément au Code du Patrimoine, la modification de la façade fera l'objet d'une demande d'autorisation de travaux auprès de la DRAC, compte-tenu du régime de protection juridique de l'édifice.

La première partie fera l'objet d'une présentation générale de l'opération avec le contexte du projet et les objectifs recherchés. Les formes d'expression artistiques souhaitées ainsi que le programme technique seront ensuite abordés dans une seconde partie.

I - Présentation générale de l'opération

A - Contexte de l'opération

Projet

Dès 2013, L'association les Amis de la Cathédrale Saint-Pierre de Lisieux, créée en 2005 et très impliquée dans la préservation et le rayonnement de l'édifice, propose à la Ville de Lisieux (propriétaire de l'édifice depuis 1801) le remplacement du vitrail existant du tympan par une création moderne, au lieu d'une restauration.

Le renouvellement de la verrière existante se justifie par le fait qu'elle apporte actuellement une lumière violente dans la nef, provoquant un contre-jour qui empêche d'apprécier l'orgue, les piliers et les détails des décors. Par sa trame et ses tonalités soutenues, la création moderne apportera au narthex une lumière aujourd'hui nécessaire à la mise en valeur des premières travées de la nef, notamment lorsque le visiteur est à la croisée du transept.

La réalisation d'un vitrail moderne, à cet endroit stratégique doit également prendre la forme d'une nouvelle œuvre d'art, venant compléter l'ensemble architectural du monument et surtout restituer un intérêt à l'une des parties les plus mutilées de la cathédrale.

Le rayonnement de la cathédrale en tant qu'édifice singulier au cœur de Lisieux, où le culte de Sainte Thérèse est très présent, repose en partie sur le renouveau de cette verrière qui orne le tympan du portail principal de la cathédrale. Celle-ci, actuellement fortement endommagée, dévalorise la façade externe de l'édifice visible du parvis.

Pour mener à bien le projet, la Ville de Lisieux, propriétaire de l'édifice, a fait appel en 2016 à l'agence A-BIME pour établir un état des lieux synthétique des vitraux existants, dans le but d'apporter des éléments d'informations pour situer le projet dans le contexte de la cathédrale, ainsi que des indications sur sa légitimité esthétique, patrimoniale et légale.

Comité de pilotage

Le maître d'ouvrage et commanditaire du projet de la commande est l'Association des Amis de la Cathédrale Saint-Pierre de Lisieux, qui fera don de cette œuvre à la Ville de Lisieux.

Dans le cadre de la procédure de la commande, un comité de pilotage est constitué. Il valide chacune des étapes de réalisation du projet, et veille à la bonne exécution de la commande.

Il se compose de :

- M. Patrick VENANT, sous-préfet de l'arrondissement de Lisieux,
- M. Paul MERCIER, 1^{er} adjoint au maire en chargé de l'urbanisme, de la rénovation urbaine et du patrimoine, Ville de Lisieux,
- Père Bertrand LESTIEN, curé de la paroisse de Lisieux,
- M. Francis DUGARDIN, président de l'association Les Amis de la Cathédrale de Lisieux,
- Mme Catherine LECLUZE, déléguée du Calvados, Fondation du Patrimoine,
- Mme Iman SEMLALI, sous-préfecture de Lisieux.

Le comité de pilotage se réunit régulièrement. Experts et personnalités extérieures pourront venir enrichir les débats au gré des besoins.

B - Objectifs de l'opération

Le principe de cette commande permet une rencontre entre un site architectural culturel, classé monument historique et une démarche artistique contemporaine. Le projet se doit de rester en cohérence avec la destination culturelle et patrimoniale de la cathédrale.

La pose de cette œuvre artistique entre dans le champ de la valorisation de l'édifice et de la création artistique, permettant l'accès à la culture et à l'art à tous les paroissiens et futurs visiteurs du monument. Il est demandé à l'artiste de placer le projet dans une temporalité longue et de prendre la mesure d'un tel geste plastique et de ses répercussions sur l'édifice, qui seront visibles aussi bien depuis le parvis à l'extérieur que depuis le fond de la chapelle axiale à l'intérieur.

La visibilité extérieure et intérieure du vitrail pourrait être bénéfique pour la cathédrale en terme de fréquentation. En effet, il peut constituer une curiosité artistique susceptible d'apporter un afflux important de visiteurs passionnés de patrimoine et d'arts plastiques. Les paroissiens également, lors des diverses célébrations liturgiques seront attirés par ce nouvel apport de lumière et de la portée symbolique de la thématique choisie.

C - Présentation du cadre architectural¹

Certains aspects du monument actuel (l'emplacement, le plan, la structure et les dimensions) sont identiques à la cathédrale édifiée au XI^{ème} siècle sur les ruines de l'ancien édifice détruit par les Vikings. Un incendie survenu en 1136, suite aux attaques des armées de Geoffroi Plantagenêt, détruit en grande partie la cathédrale. La reconstruction, initiée par l'emblématique évêque Arnoul, va s'étendre sur près d'un siècle (environ 1160 à 1250) et apporter un mélange de styles encore visible aujourd'hui : roman, gothique et gothique flamboyant. L'édifice est aujourd'hui un modèle d'architecture normande.

Son élévation à trois étages avec tribunes rappelle les églises romanes, mais tous les éléments constitutifs de l'architecture gothiques sont du XII^{ème} siècle : l'arc brisé, la voûte barlongue (en forme de rectangle) sur croisée d'ogives ou les arcs-boutants.

La façade occidentale, où le vitrail moderne sera installé, se compose de trois portails et de deux tours, correspondant à une nef centrale et deux bas-côtés. Contrairement aux deux autres portes, le portail central, le plus ancien des trois (fin XII^{ème}), est tracé en arc brisé et rappelle le style gothique primitif du XII^{ème} siècle. Il est cependant totalement démuné de décors sculptés, contrairement aux portes latérales totalement refaites au XIX^{ème} siècle. Il ne reste en effet que quelques vestiges de fleurons trilobés et de rinceaux à la base des colonnes, et les voussures ont gardé les traces du badigeon tricolore de l'époque révolutionnaire.

1 PELLERIN Eliane, BERGERET Jean, *Cathédrale Saint-Pierre de Lisieux*, Ville de Lisieux, 1995

D - Calendrier prévisionnel de l'opération

Date limite des candidatures : **5 janvier 2019**

Sélection des dossiers par le COPIL : **vers le 15 janvier 2019**

Date prévisionnelle de fin de commande : **fin février 2019**

Délai de réalisation : **6 mois. Les travaux doivent être réalisés avant le 24 novembre, date de cérémonie des Fêtes du Christ-Roi.**

II - Programme de l'opération

Définition

La thématique du Christ en Majesté a ainsi été privilégiée dans cette création artistique par les différents acteurs du projet. Ce choix est symbolique dans la mesure où il rappelle le tympan originel présent à cet emplacement avant la Révolution. En effet, les écrits de Dom Prosper Tassin datant de 1729 font mention d'un tympan surmonté d'un vitrail représentant le Christ en Majesté accompagné des quatre évangélistes avec des têtes d'animaux, figuration aujourd'hui rarement rencontrée. Néanmoins, l'artiste-verrier ne conservera du vitrail d'origine que la figure du Christ en Majesté, rappelant aux fidèles la symbolique du Jugement Dernier. Ce thème a par ailleurs été validé par la Commission diocésaine de l'art sacré.

Cette orientation iconographique, délibérément détachée du culte de Sainte Thérèse, doit permettre le rayonnement de la cathédrale en tant qu'édifice singulier, en raison de son histoire riche de neuf siècles, son architecture unique et son mobilier. La cathédrale gardera de ce fait son identité propre, dans une ville où le culte de la sainte est très présent. Il est essentiel que le projet s'inscrive dans la continuité du programme iconographique et stylistique des verrières antérieures.

A l'appui du projet artistique, le ou les artistes concernés proposeront un budget de réalisation de leur œuvre, complété du montant de leurs honoraires et d'une estimation du coût des redevances liées aux droits de la propriété intellectuelle émanant de l'œuvre.

A - Programme artistique

L'intervention artistique sera de type pérenne et en situation extérieure.

Il sera demandé à l'artiste, à l'appui de son œuvre :

- une note de présentation de celle-ci décrivant entre autre :
 - les jeux et rythmes des plages chromatiques, leur portée symbolique, ou non, le travail sur la diffraction de la lumière,
 - le travail sur la matière du verre,
 - le programme iconographique figuratif, justifier l'inscription dans une tradition iconographique, la filiation avec un mode de représentation particulier, la réinterprétation de motifs anciens, ou la rupture avec ceux-ci.
- sa participation à une rencontre de présentation de l'œuvre avec les usagers des lieux.

Conformément aux exigences méthodologiques sur un monument historique classé, le projet de création de vitrail devra s'inscrire :

- dans une réflexion sur l'édifice historique – intérieur et extérieur (la dimension volumétrique et sculpturale de la façade Ouest étant d'une grande importance),
- dans une réflexion sur l'espace liturgique et sacramentel,
- dans le corpus des vitraux déjà existants, avec la prise en compte de leur hétérogénéité,
- dans la démarche de l'artiste qui doit pouvoir présenter une production cohérente et argumentée, quels que soient ses médiums (s'il s'agit d'un artiste travaillant déjà le verre, ou non, en quoi ce geste pourra faire sens pour l'ensemble de sa démarche),
- dans la perspective d'autres créations de vitraux contemporains à l'échelle nationale.

B - Programme technique

La mise en œuvre et le fonctionnement de l'œuvre d'art ne devront pas être de nature à remettre en question les fonctionnements techniques, organisationnels et structurels de l'édifice.

L'attention de l'artiste est attirée sur son obligation, s'agissant de l'installation d'une œuvre d'art au sein d'un établissement recevant du public, de ne pas contrevenir aux normes, règles ou recommandations officielles en vigueur ; notamment la réglementation contre les risques d'incendie dans les établissements recevant du public, l'ensemble des normes françaises éditées par l'AFNOR, les dispositions applicables pour l'accessibilité aux personnes handicapées, le code du travail (hygiène, sécurité et conditions de travail), le règlement sanitaire départemental.

La verrière sera réalisée selon une technique d'expression et de mise en œuvre libre. L'artiste devra insérer son œuvre dans un châssis de ferronnerie existant (quadrillage), mais qui devront garantir une pérennité équivalente à une production de vitraux traditionnels et satisfaire aux exigences de mise hors d'air et hors d'eau. La mise en œuvre devra intégrer les préconisations nécessaires pour éviter les phénomènes de ruissellement, de coulure ou de dégradation des verres et parements.

La technique de pose devra également être précisée, soit en cours de chantier, soit au moment de la consultation, afin d'être prise en compte dans le projet de restauration générale.

La pose de cartel indiquant l'auteur, le titre de l'intervention et sa date, sera prévue, tenant compte de la signalétique existante au sein de la cathédrale.

Une réflexion sur la mise en place d'une protection extérieure est à envisager pour permettre la pérennité de l'œuvre, tout en respectant le cadre architectural de l'édifice et de son portail, ainsi que son esthétisme global.

Au moment de l'achèvement des réalisations de l'œuvre d'art, une campagne photographique sera menée dont un jeu de photographies, sous format numérique, sera transmis aux membres du comité de pilotage.

Coût de maintenance et d'entretien

A l'appui de la note susmentionnée de présentation de l'œuvre (cf. programme artistique), il est demandé à l'artiste de rédiger une note d'installation de l'œuvre d'art. Il devra être fait mention, dans cette note, des conditions précises de maintenance et d'entretien de l'œuvre d'art et des coûts d'entretien estimés.

Dans la mesure où il ne sera pas alloué d'autre budget que celui prévu pour la maintenance des locaux de la cathédrale, l'entretien courant de l'œuvre d'art devra être simple et n'imposer aucun coût supplémentaire ni aucune difficulté particulière. Les responsables de l'œuvre d'art prévoient et s'assureront des conditions de son entretien et de sa maintenance.

Si la notion des coûts de maintenance, de fonctionnement et d'entretien de l'œuvre d'art, demeure une contrainte ferme et réelle à sa mise en œuvre, elle ne doit cependant pas constituer en soi un obstacle à sa conception.

Bibliographie sommaire à l'attention du maître d'ouvrage :

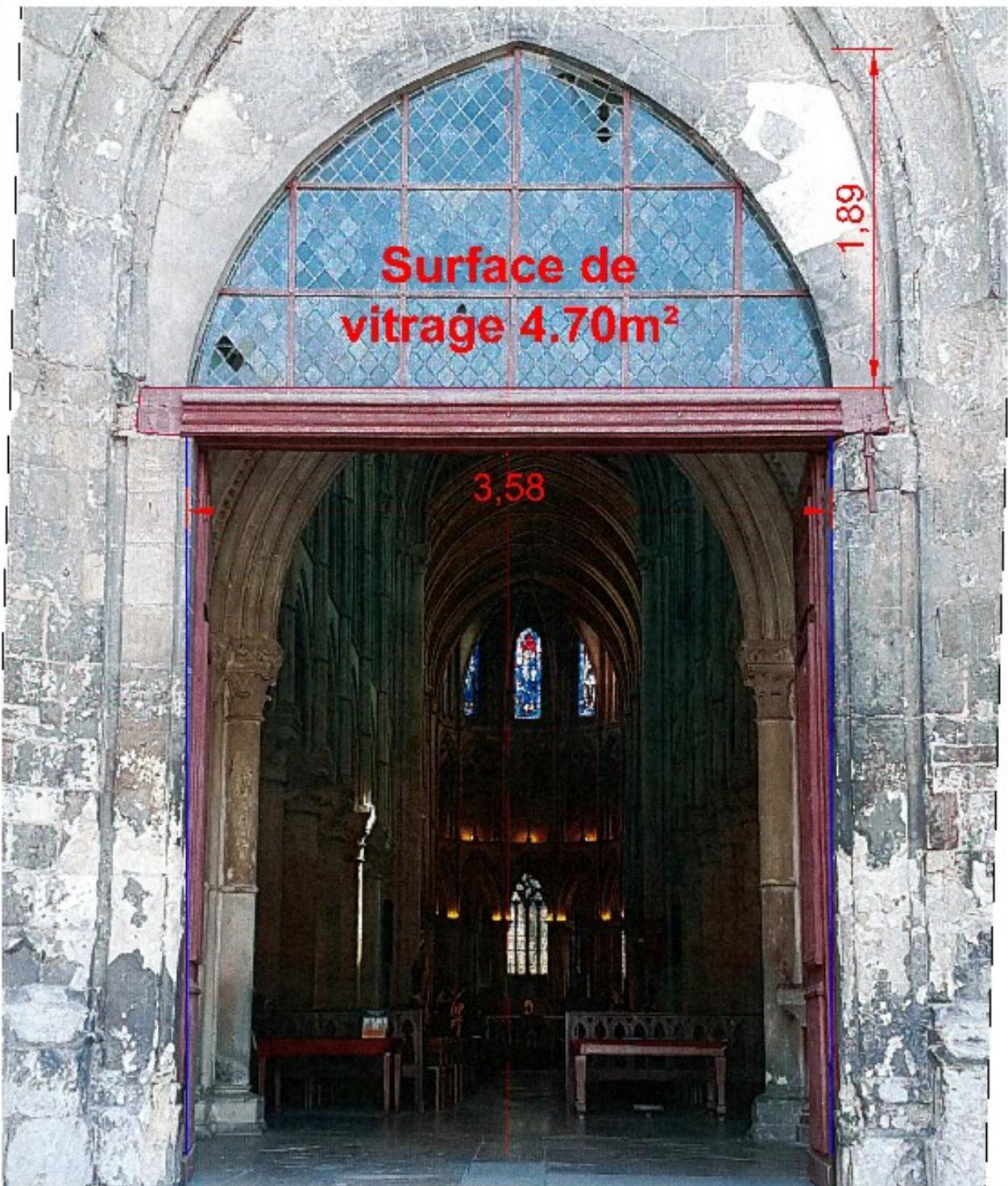
BARRAL i ALTET, Xavier, *Art et lumière : le vitrail contemporain*. La Martinière, Paris, 2006

BLANCHET, Christine, *De l'Eglise à l'État, la commande des vitraux religieux en France de 1945 à 2000*, thèse de doctorat en histoire de l'art, Université de Provence, Aix-en-Provence, 2004

CHARBONNEAUX, Anne-Marie ; HILLAIRE, Norbert (Sous la direction de), *Architectures de lumière, Vitraux d'artistes 1975-2000*, Marval, 2000

PELLERIN Eliane, BERGERET Jean, *Cathédrale Saint-Pierre de Lisieux*, Ville de Lisieux, 1995

www.amis-cathedrale-lisieux.fr



VILLE DE LISIEUX
Services Techniques

Cathédrale St Pierre

Vitrail sur
portail principal

PROJET	Intitule	Date	Version
PROJET			
OBJET			
DATE			
REVISION	C'est un document de travail. Toute modification doit être effectuée par le service technique.		